

**UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE INNOVANT
DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT :**

**« LE CONTRAT DE MANAGEMENT
DE LA SOCIETE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
D'ALGER »**

Jean-Marc JAHN, Directeur Général de SEAAL

SOMMAIRE :

- Le contrat de management.
- SEAAL en quelques chiffres-clés.
- Les principaux objectifs du contrat.
- Le plan d'actions et son suivi.
- Les moyens du contrat.
- Le Transfert de Savoir – Faire.
- Les résultats atteints à mi-parcours.
- Conclusions et perspectives.

LE CONTRAT DE MANAGEMENT SEAAL:

- Un contrat de management de SEAAL conclu le 8 mars 2006, pour 5 ans et 6 mois.
- Les Actionnaires de SEAAL :
 - l'Algérienne des Eaux (ADE).
 - l'Office National de l'Assainissement (ONA).
- 1ère étape du partenariat : diagnostic général de la situation des services d'eau et d'assainissement de la Wilaya d'Alger.
- Objet du contrat
 - Atteinte d'objectifs techniques spécifiques sur l'ensemble des métiers de l'eau et de l'assainissement.
 - Transfert du savoir faire opérationnel et managérial.
- Programme d'investissements d'amélioration patrimoniale financé par les Autorités Algériennes et confié à SEAAL: 35 Milliards de Dinars en 5 ans.

SEAAL en quelques chiffres clés :

Eau Potable :

- 4 000 km de réseau
- 12 centres d'exploitation
- 215 forages
- 200 réservoirs, plus de 700 000 m³ stockés = 1 jour d'autonomie
- 58 stations de pompage
- 2 usines de traitement eau superficielle (620 000 m³/jour)

Assainissement

- 3 000 km de réseau
- 26 postes de relevage
- 4 stations d'épuration (1.565.000 équivalent hab.)

Gestion commerciale

- 480.000 abonnés
- 18 agences commerciales

Ressources humaines

- 4 400 employés, dont 1038 cadres

SEAAL vue d'en haut :

- Les systèmes de distribution d'eau potable et d'assainissement d'Alger (voir Photo 1 et 2) :

Les principaux objectifs techniques du contrat :

- Rétablir une distribution d'eau de qualité, 24h/24 à l'échéance de septembre 2009.
- Renforcer la prise en charge et le fonctionnement des systèmes d'assainissement et contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade du littoral algérois.
- Remettre à niveau et gérer durablement les ouvrages et installations d'eau et d'assainissement.
- Mettre en place une gestion clientèle moderne et efficace pour améliorer la satisfaction des clients.

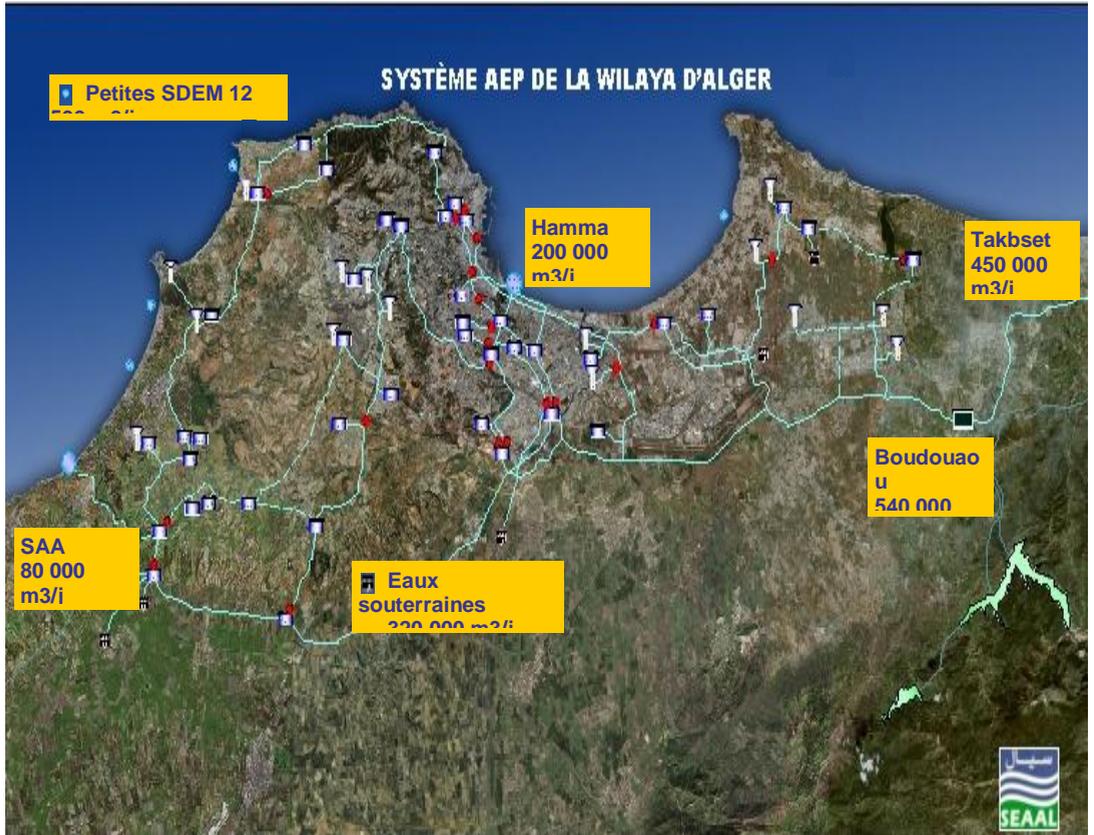


Photo 1. Système AEP : W. Alger



Photo 2 : Système Assainissement : W. Alger

Le plan d'actions et son suivi :

Sur toute durée du contrat

- 27 experts SUEZ Environnement, acquis aux expériences internationales > 30.000 jours-hommes + « back office SE ».
- Missions d'Assistance Technique spécifiques en fonction des besoins par des experts de SUEZ Environnement > 2.400 jours-hommes
- La mise à disposition d'outils modernes de gestion:
Exemples:
 - Centre de Télécontrôle.
 - Modulation de pression.
 - Modélisation de la nappe de la Mitidja.
 - SIG et modélisation hydraulique du réseau.

Le Centre de Télécontrôle d'Alger:

- Une référence technologique internationale
- Projet réalisé en 2 ans par les cadres locaux de SEAAL, avec l'appui des experts internationaux de SUEZ Environnement
- Un outil indispensable à la gestion des flux compte tenu de la complexité hydraulique du réseau d'eau potable d'Alger et la diversité des ressources



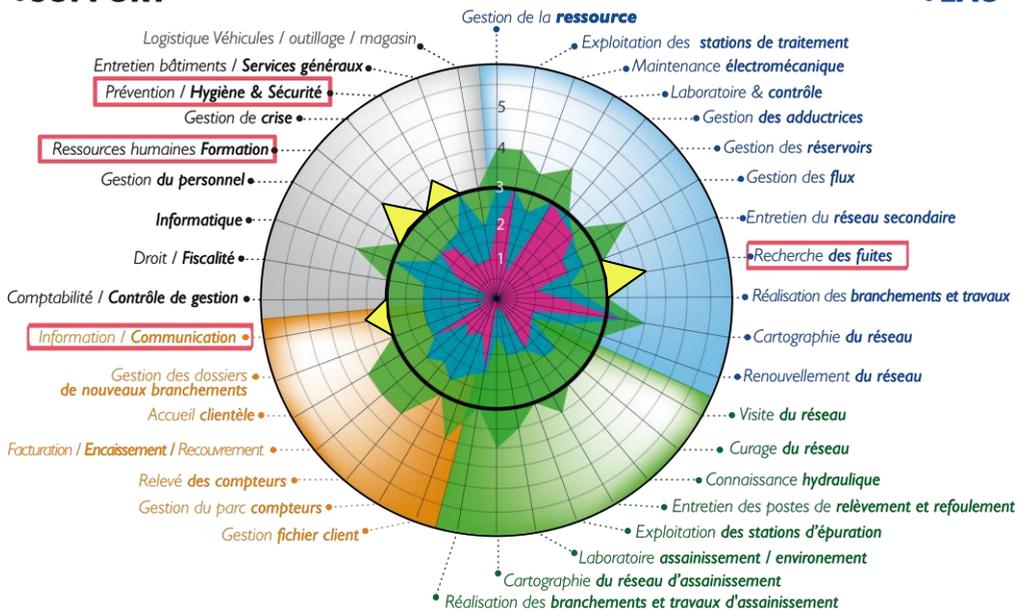
Le Transfert de Savoir-Faire :

- Le Transfert de Savoir-faire
 - Une démarche innovante et structurée : la méthodologie WIKTI de SUEZ Environnement.
 - Le réseau des référents-métiers.
 - Les indicateurs de suivi : niveau de maîtrise des métiers et effort cumulé de formation.
- Le Centre de Formation aux Métiers de l'Eau et de l'Assainissement à vocation internationale.
- Programme de formation : 10.000 jours – hommes/an.

Mesure des niveaux de maîtrise des métiers chez SEAL (Méthode WIKTI):

• SUPPORT

• EAU



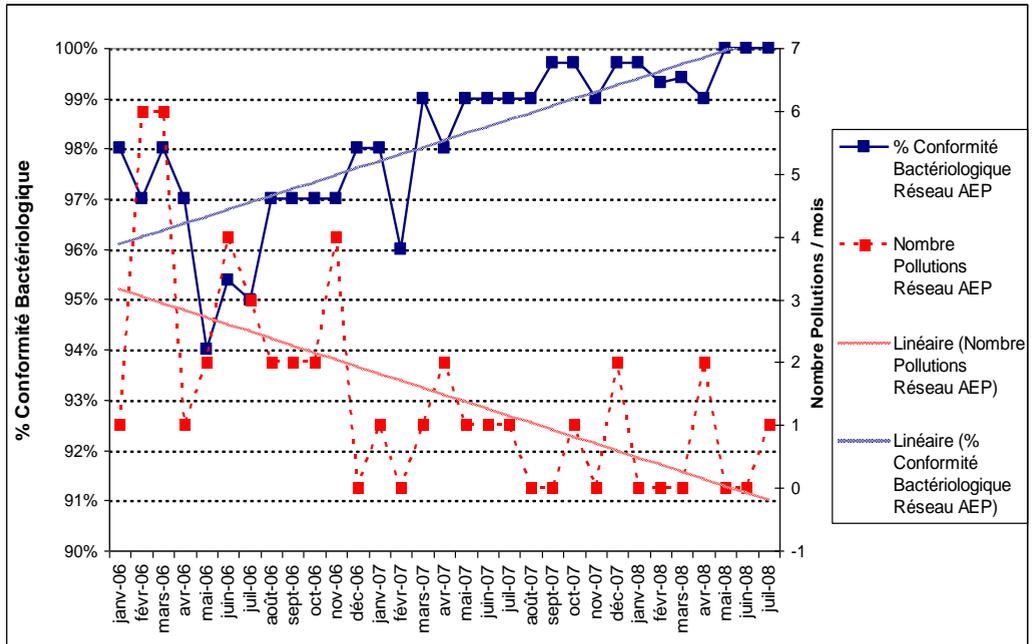
• CLIENTÈLE

• ASSAINISSEMENT

Les résultats atteints à mi-parcours du contrat:

- Pour l'eau potable, en décembre 2008
 - 74% H24 (vs 16% au début du contrat, en mai 2006).

- 96% H24 ou quotidien
- Qualité de l'eau conforme aux standards internationaux.



* Conformité Bactériologique : 100% *

Conformité Chlore Libre Réseau : 97%

* Pollutions MTH (cross-connection) : de 4 à 0,5 pollution/ mois

- Pour l'assainissement
 - Maîtrise des « points critiques » et des risques majeurs sur le réseau d'assainissement.
 - Amélioration de la qualité des eaux de baignade > réouverture au public de 7 plages supplémentaires.
- En matière de formation
 - 160 000 heures cumulées de formation depuis 2006, en décembre 2008.

Conclusions et perspectives :

- Un partenariat Public-Privé réussi repose sur :

- Une vision commune, un état des lieux sincère et des objectifs établis avant le démarrage du contrat
 - Des moyens humains et matériels dédiés, en quantité et qualité cohérentes avec les objectifs alloués.
 - L’efficacité du processus d’écoute des attentes de la partie publique.
 - Un processus décisionnel partagé.
 - Une mobilisation volontariste et coordonnée des différents acteurs.
 - Un management des relations contractuelles capable de rendre compte de façon transparente et objective les moyens déployés et les résultats atteints.
- De nouvelles opérations de partenariat public-privé lancées en Algérie
 - 4 autres Wilayas (Annaba-El Tarf / Oran / Constantine).
 - Projets mis en œuvre en tenant compte de l’expérience du contrat de management SEAAL/SUEZ-Environnement.
 - Des projets à court et moyen termes
 - Pour la gestion des autres services urbains d’eau et d’assainissement algériens.
 - Pour la gestion des grands systèmes structurants d’approvisionnement en eau.

* *
*